Département des ARDENNES

Arrondissement de VOUZIERS

Communauté de Communes de l'Argonne

Ardennaise

Paraphe: 45

2017/11

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Délibération n°DC2017/09

Nombres de membres :

En exercice: 124

Présents: 84

Votants: 95 (dont 11 pouvoirs)

CONTRE: 00 ABSTENTION: 00

POUR: 95 (100 %) Le treize février deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis

SIGNORET

Date de la convocation: 06/02/2017

M. Gérard DEGLAIRE est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Ayant pouvoir de vote: Mesdames Martine BAUDART, Agnès BEGNY, Régine BRUSA, Josette COURAULT, Béatrice FABRITIUS, Marie-Hélène FOURCART, Christelle HERBAY, Ghislaine JACQUET, Séverine LALLEMENT, Sylvie LEFORT, Patricia LESUEUR, Pascale MELIN, Louisette NOIRANT, Chantal PIEROT, Suzanne RAULIN, Anne SEMBENI, Andrée THOMAS, Martine VERNEL et Messieurs Michel ADIN, Thierry BAUSSART, Patrick BEBIN, Bernard BIENVENU, Guy BOIZET, Daniel BOUILLON, Jacques BOUILLON, Mathieu BOUILLON, Pascal BOXEBELD, Jean BROYER, Roland CANIVENQ, Francis CANNAUX, Dominique CARPENTIER, Jean-Pierre CORNEILLE, Dominique DANNEAUX, Claude DEBOURCES, Gérard DEGLAIRE, Thierry DEGLAIRE, Eric DELABRUYERE, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Vincent FLEURY, Antonio GOMES, Jean-Baptiste GOMEZ, Jacques GROSSELIN, Yves GUILLAUME, Philippe HENRY, Benoît HUREAU, Bruno JUILLET, Jean-Michel LACATTE, Hervé LAHOTTE, Dominique LAMY, Jacques LANTENOIS, Pierre LAURENT-CHAUVET, Patrick LESOILLE, Thierry MACHINET, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Jean-Philippe MASSON, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Christian MIELCAREK, Jean-Claude MULLER, Christian NICOLITCH, Daniel NIZET, Jacky NIZET, Denis OUDIN, Hubert OUDIN, Guy PAYEN, Jean-Yves PIC, Florent PIERSON, Francis POTRON, Guillaume QUEVAL, Patrick RACOUR, Frédéric RATAUX, Olivier RAULET, Thierry RENAUX, Jean-Pol RICHELET, Dominique ROBIN, Michaël SCHWEMMER, Francis SIGNORET, Benoît SINGLIT, Vincent THIERION, Dominique THOREL, Lionel VAIRY, Jean-Claude VIELLARD.

Représentés: Mesdames Pauline COSSON donne pouvoir de vote à Mme Gislaine JACQUET, Maryvonne LENFANT donne pouvoir de vote à Mme Agnès BEGNY, Françoise PAYEN donne pouvoir de vote à Mme Patricia LESUEUR, Magali ROGER donne pouvoir de vote à M. Dominique CARPETIER et Messieurs Claude ADAM donne pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, Régis BARRE donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET, Patrick BROUILLON donne pouvoir de vote à M. Michel MEIS, Dominique COLSON donne pouvoir de vote à M. Denis OUDIN, Patrice FERON donne pouvoir de vote à M. Jean BROYER, Olivier GODART donne pouvoir de vote à Mme Andrée THOMAS, Jean-Marc LOUIS donne pouvoir de vote à M. Frédéric RATAUX..

OBJET: VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNE DE BUZANCY POUR 2017

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V,

Vu l'arrêté préfectoral n°2008/526 en date du 19 décembre 2008 portant modification statutaire et prise de compétence Tourisme, plus précisément « Création et gestion d'un office de tourisme communautaire » ; Vu la délibération n°09/071 du Conseil Communautaire du 08/10/09 instituant la taxe de séjour au réel, Vu la délibération n°09/077 du Conseil Communautaire en date du 8 octobre 2009 acceptant le principe d'attribuer un fonds de concours à la Commune de BUZANCY, à compter du 1er janvier 2010, en vue de participer aux charges de fonctionnement liées à l'exploitation du plan d'eau « La Samaritaine » durant 10 ans, de manière dégressive;

Considérant que le périmètre de la 2C2A intègre la commune de BUZANCY comme l'une de ses communes-membres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- ACCEPTE le versement, au titre de 2017, d'un fonds de concours à la commune de Buzancy d'un montant de 1 989.21€

- CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président.

Francis SIGNORET

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le et de sa publication ou notification le

1 o FEV. 2017